



COMHAFAT/ATLAFCO

CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS AFRICAINS
RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE

MINISTERIAL CONFERENCE ON FISHERIES COOPERATION AMONG AFRICAN STATES BORDERING
THE ATLANTIC OCEAN

RAPPORT DE MISSION

« L'ATELIER PANAFRICAIN SUR LE RENFORCEMENT DES STRUCTURES ORGANISATIONNELLES DES ACTEURS NON ÉTATIQUES POUR UNE PÊCHE ARTISANALE DURABLE EN AFRIQUE »



08-12 JUILLET 2019

Kasane, BOTSWANA



COMHAFAT/ATLAFCO

CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS AFRICAINS
RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE

MINISTERIAL CONFERENCE ON FISHERIES COOPERATION AMONG AFRICAN STATES BORDERING
THE ATLANTIC OCEAN

RAPPORT DE MISSION

« L'ATELIER PANAFRICAIN SUR LE RENFORCEMENT DES STRUCTURES ORGANISATIONNELLES DES ACTEURS NON ÉTATIQUES POUR UNE PÊCHE ARTISANALE DURABLE EN AFRIQUE »

8-12 juillet 2019

Kasane, BOTSWANA

En réponse à l'invitation du Secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), Monsieur Mohamed Sadiki, a représenté la COMHAFAT aux travaux de l'atelier sur le renforcement des plateformes d'acteurs non étatiques (ANE) et leur représentation aux niveaux régional et mondial pour une pêche artisanale durable en Afrique, organisé à Kasane, Botswana du 10 au 12 juillet 2019. Cet atelier a été organisé en partenariat avec l'UA-BIRA, l'AUDA-NEPAD, la FAO et WorldFish.

En marge de cet atelier, le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique, a organisé les 8 et 9 juillet, une réunion de dialogue et de concertation regroupant les Organisations régionales de pêche (ORP), les Organisations régionales de gestion de la pêche (ORGP) et les Communautés Economiques Régionales (CER) présents, afin de faire le point sur les progrès réalisés et d'examiner les perspectives et les défis de la mise en œuvre des instruments internationaux et régionaux sur la pêche et l'aquaculture en Afrique.

La contribution de la COMHAFAT au succès de ces activités a été effective et fortement appréciée :

- Les organisateurs ont confié à Mr Sadiki, la présidence de la 1ere session de la réunion de concertation entre la FAO, les CER, les ORP et ORGP ;
- L'opportunité a été saisie pour mettre en exergue les efforts de la COMHAFAT par rapport aux différentes thématiques, notamment :
 - la mise en place de mécanismes institutionnels de coordination et de coopération entre les acteurs clés de la gouvernance de la pêche au niveau sous régional et régional, en l'occurrence les ORP, les ANE, CER et l'Union Africaine via le Bureau Interafricain des Ressources animales, sur la base d'une approche de développement intégré et inclusif ;
 - La promotion de l'adhésion et la transposition au niveau national des instruments juridiques internationaux pertinents, par la participation des Etats membres aux fora internationales de décision ;
 - Le renforcement de la coopération transrégionale, illustré par l'engagement d'actions conjointes avec la CGPM, pour la lutte contre la pêche INN, y compris la promotion de l'adhésion et l'adoption de l'accord sur les mesures du ressort de l'Etat de port...

-L'amélioration de la gouvernance de la pêche artisanale au niveau régional et national par la promotion d'une approche de cogestion basée sur la participation effective des ANE de la pêche artisanale aux instances de décision ;

-La promotion de l'approche genre inclusive des femmes opérant dans le secteur, à travers la création dans la région COMHAFAT, du Réseau Africain des femmes de la pêche (RAFEP)...

Agenda des deux activités sont jointes en annexe.

1-Contexte de l'atelier sur le renforcement des ANE de la pêche artisanale:

La pêche artisanale joue un rôle vital dans la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de millions de personnes dans le monde et en Afrique en particulier. En conséquence, le développement d'une pêche artisanale durable fait partie intégrante du *Cadre politique et stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture en Afrique de l'Union africaine* (UA PF&RS - 2014), et d'un plan d'action décennal pour le développement de la pêche artisanale en Afrique publié en 2017. Au niveau politique mondial, les *Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté* (Directives PA) constituent le premier instrument international spécifiquement consacré à la pêche artisanale. Ils fournissent un cadre global aux États et aux parties prenantes pour renforcer une pêche artisanale durable.

La participation effective des artisans pêcheurs aux processus de décision et de développement qui concernent leur vie et leurs moyens de subsistance est un principe fondamental pour ces deux instruments politiques. En conséquence, le Bureau interafricain des ressources animales de l'UA (UA-BIRA) et l'Agence de développement de l'UA (AUDA-NEPAD) ont soutenu la création de plates-formes d'acteurs non étatiques (ANE). Dans le même temps, au niveau mondial, un mécanisme de partenariat multipartite avec un rôle consultatif important pour les acteurs de la pêche artisanale a été conçu dans le contexte de la mise en œuvre des Directives PA: le cadre stratégique mondial des Directives PA (SSF-GSF).

2-OBJECTIF DE L'ATELIER :

L'objectif principal de l'atelier est de continuer le développement des structures organisationnelles des ANE de la pêche artisanale déjà mises en place, et de renforcer la collaboration entre les acteurs de la pêche artisanale et les organisations régionales africaines, tout en liant la scène régionale aux processus globaux.

Les résultats attendus des différentes activités de l'atelier sont les suivants :

- La consolidation des plateformes sous régionales des ANE, y compris la préparation des projets de plans de travail;
- La mise en place d'une plateforme panafricaine ANE;
- Elaboration des recommandations pour le développement du SSF-GSF en ce qui concerne les liens régionaux et la représentation;
- Identification des domaines de recherche prioritaires de la pêche artisanale ;
- Partage des expériences sur les défis et les opportunités en ce qui concerne la représentation des acteurs non étatiques, en particulier les représentants de la pêche artisanale, dans les processus politiques et décisionnels.

Ont participé à cet atelier la FAO, SADC, World fish, COMHAFAT, CSRP, COREP, CPCO, Lake Tanganyika authority, Lake Viktoria fisheries organisation, East African Community, Intergouvernemental Authority on Development (IGAD), Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, le Secrétariat de l'UMA, les représentants des ANE de la pêche artisanale au niveau des 5 régions de l'Afrique, le réseau Africain des femmes de la pêche.